

**Présidence de :** Mme Danielle LUMET (MORTAGNE-DU-NORD) jusqu'à la délibération n°26/038 où M. Aymeric ROBIN (RAISMES), élu Président, prend la Présidence de la séance.

**Secrétaire de Séance :** M. Wassim SCHUTZ (DENAIN)

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 90**

**Nombre de conseillers communautaires présents ou représentés : 90**

**Membres présents : 88**

M. Éric GRANATO (ABSCON) – Conseiller communautaire, Mme Carole LEBRESNE (ABSCON) – Conseillère communautaire, M. Claude REGNIEZ (AVESNES-LE-SEC) - Conseiller communautaire, M. Fabrice LACOUR (BELLAIN) - Conseiller communautaire, M. Luc BROUTA (BOUCHAIN) - Conseiller communautaire, Mme Pascale JURETZKO (BOUCHAIN) - Conseillère communautaire, Mme Véronique LEROY (BOUSIGNIES) - Conseillère communautaire, Mme Carole LELEU (BRILLON) - Conseillère communautaire, M. Christophe PANNIER (BRUILLE-SAINT-AMAND) - Conseiller communautaire, Mme Nathalie DE BRUYNE (CHÂTEAU-L'ABBAYE) - Conseillère communautaire, Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (DENAIN) - Conseillère Communautaire ; Vice-Présidente\*, M. Akim DERGHAL (DENAIN) - Conseiller communautaire, Mme Céline MALLE (DENAIN) - Conseillère communautaire, M. Amine AARABAT AMALOU (DENAIN) - Conseiller communautaire, Mme Stéphanie CARPENTIER BORTOLOTTI (DENAIN) - Conseillère communautaire, M. David AUDIN (DENAIN) - Conseiller communautaire, Mme Valérie CARTA (DENAIN) - Conseillère communautaire, M. Francis LEFEBVRE (DENAIN) - Conseiller communautaire, Mme Nadine DUPONT (DENAIN) - Conseillère communautaire, M. Wassim SCHUTZ (DENAIN) - Conseiller communautaire, M. Joshua HOCHART (DENAIN) - Conseiller communautaire, M. Romain MERVILLE (DOUCHY-LES-MINES) – Conseiller Communautaire ; Vice-Président\*, Mme Mathilde MASNIN-LARGILLET (DOUCHY-LES-MINES) - Conseillère communautaire, M. Brandon MESNAGER (DOUCHY-LES-MINES) - Conseiller communautaire, Mme Valérie ROSZAK (DOUCHY-LES-MINES) - Conseillère communautaire, M. Bryan MESNAGER (DOUCHY-LES-MINES) - Conseiller communautaire, M. Régis ROUSSEL (EMERCHICOURT) - Conseiller communautaire, Mme Catherine MERCIER-DHENNAIN (ESCAUDAIN) - Conseillère communautaire, M. Christian DUHEM (ESCAUDAIN) - Conseiller communautaire, Mme Laure TROIA (ESCAUDAIN) - Conseillère communautaire, M. Bruno SALIGOT (ESCAUDAIN) - Conseiller communautaire, M. Raphaël KRUSZYNSKI (ESCAUTPONT) - Conseiller communautaire, Mme Monique PASSET (ESCAUTPONT) - Conseillère communautaire, M. Bernard LEBRUN-VANDERMOUTEN (FLINES-LEZ-MORTAGNE) - Conseiller communautaire, M. James NAGELS (HASNON) - Conseiller communautaire, Mme Karine VERDIERE (HASNON) - Conseillère communautaire, M. Jean-François DELATTRE (HASPRES) - Conseiller Communautaire ; Vice-Président\*, M. Bruno RACZKIEWICZ (HAULCHIN) - Conseiller communautaire, M. Jean-Paul RYCKELYNCK (HAVELUY) Conseiller communautaire, Mme Stéphanie HUGUES (HELESMES) - Conseillère communautaire, M. Florent PASEK (HERIN) - Conseiller communautaire, Mme Nicole KIELBASIEWICZ (HERIN) Conseillère communautaire, M. Arnaud BAVAY (HORDAIN) - Conseiller Communautaire ; Vice-Président\*, M. Éric BLONDIAUX (LA SENTINELLE) - Conseiller Communautaire ; Vice-Président\*, M. Jean-Claude MESSAGER (LECELLES) - Conseiller Communautaire ; Vice-Président\*, M. Jean-Michel DENHEZ (LIEU-SAINT-AMAND) - Conseiller communautaire, Mme Dalila DUWEZ-GUESMIA (LOURCHES) - Conseillère Communautaire ; Vice-Présidente\*, M. Didier FABRE (LOURCHES) - Conseiller communautaire, M. Jean-Marie TONDEUR (MARQUETTE-EN-OSTREVANT) - Conseiller communautaire, M. Ludovic AIGUIER (MASTAING) - Conseiller Communautaire ; Vice-Président\*, M. Jean-François HOURDEAU (MAULDE) - Conseiller communautaire, M. Gérald THURU (MILLONFOSSE) - Conseiller communautaire, Mme Danielle LUMET (MORTAGNE-DU-NORD) - Conseillère communautaire, M. Pascal JEAN (NEUVILLE-SUR-ESCAUT) - Conseiller Communautaire ; Vice-Président\*, Mme Anne LEMAY (NIVELLE) - Conseillère Communautaire ; Vice-Présidente\*, Mme Muriel CAUDRON-MIENS (NOYELLES-SUR-SELLE) - Conseillère communautaire, M. Bruno LEJEUNE (OISY) -Conseiller communautaire, M. Aymeric ROBIN (RAISMES) - Conseiller Communautaire ; Président\*, Mme Sylvia POTIER (RAISMES) - Conseillère communautaire, M. Patrick TRIFI (RAISMES) - Conseiller communautaire, Mme Véronique HUBERT (RAISMES) - Conseillère communautaire, M. Florian RENARD (RAISMES) - Conseiller communautaire, Mme Karine LIPPERT (RAISMES) - Conseillère communautaire, M. Philippe LAMBERT (RAISMES) - Conseiller communautaire, M. Charles LEMOINE (ROEULX) Conseiller

communautaire, Mme Isabelle DENIZON-ZAWIEJA (ROEULX) - Conseillère Communautaire ; Vice-Présidente\*, Mme Nathalie COLIN (ROSULT) - Conseillère Communautaire ; Vice-Présidente\*, Mme Anne-Sophie GHESQUIERE (RUMEGIES) Conseillère communautaire, M. Fabien ROUSSEL (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseiller communautaire, Mme Cécile GRASSO-NOWAK (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseillère communautaire, M. Patrick DUFOUR (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseiller Communautaire ; Vice-Président\*, Mme Hélène DA SILVA-COLLIER (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseillère communautaire, M. Frédéric VANRUYMBEKE (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseiller communautaire, Mme Pascale TEITE (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseillère communautaire, M. Didier LEGRAIN (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseiller communautaire, M. Antoine DELTOUR (SAINT-AMAND-LES-EAUX) – Conseiller communautaire, M. Éric CASTELAIN (SAINT-AMAND-LES-EAUX) - Conseiller communautaire, M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES) - Conseiller Communautaire ; Vice-Président\*, M. Jimmy LAURENT (THIANT) - Conseiller communautaire, M. Jean-Noël BROQUET (THUN-SAINT-AMAND) Conseiller communautaire, M. Dominique SAVARY (TRITH-SAINT-LÉGER) - Conseiller communautaire, M. Christophe VANHERSECKER (TRITH-SAINT-LÉGER) - Conseiller communautaire, M. Salvatore CASTIGLIONE (WALLERS-ARENBERG) - Conseiller Communautaire ; Vice-Président\*, Mme Fabienne BENOIT-COUPET (WALLERS-ARENBERG) - Conseillère communautaire, M. Bernard CARON (WALLERS-ARENBERG) - Conseiller communautaire, M. Sylvain RICHE (WASNES-AU-BAC) - Conseiller communautaire, M. Jacques DELCROIX (WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN) - Conseiller communautaire, M. André LEPRETRE (WAVRECHAIN-SOUS-FAULX) - Conseiller communautaire

\*Président à compter de la délibération n°26/038.

\*Vice-Président à compter de la délibération n°26/039.

*M. Éric GRANATO (ABSCON) a quitté la séance à 17h35 ; il n'a plus pris part à la discussion et au vote pour son compte à compter de la délibération n°26/040 et a donné pouvoir à M. Christian DUHEM (ESCAUDAIN).*

*Mme Carole LEBRESNE (ABSCON) a quitté la séance à 17h35 ; elle n'a plus pris part à la discussion et au vote pour son compte à compter de la délibération n°26/040 et a donné pouvoir à Mme Laure TROIA (ESCAUDAIN).*

*M. Antoine DELTOUR (SAINT-AMAND-LES-EAUX) a quitté la séance à 17h35 ; il n'a plus pris part à la discussion et au vote pour son compte à compter de la délibération n°26/040 et a donné pouvoir à M. Éric CASTELAIN (SAINT-AMAND-LES-EAUX).*

#### **Membres absents excusés avant donné pouvoir : 2**

M. Quentin BOURRÉ (ESCAUDAIN) a donné pouvoir à Mme Catherine MERCIER-DHENNAIN (ESCAUDAIN), Mme Malika YAHIAOUI (TRITH-SAINT-LÉGER) a donné pouvoir à Dominique SAVARY (TRITH-SAINT-LÉGER)

## DÉLIBÉRATIONS

### **26/036 Adoption des procès-verbaux des précédentes séances des Bureau et Conseil Communautaire**

Les documents transmis n'ayant fait l'objet d'aucune remarque de la part des Conseillers communautaires, le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver les procès-verbaux des Bureau et Conseil communautaire du 26 janvier 2026 disponibles au lien suivant : <https://www.agglo-porteduhainaut.fr/proces-verbaux/annee-2026/>

Adoptée à 89 voix POUR,  
1 voix ABSTENTION (M. Éric CASTELAIN, Saint-Amand-les-Eaux).

### **26/037 Élection du Président de La Porte du Hainaut**

Madame Danielle LUMET (MORTAGNE-DU-NORD), Présidente de séance en sa qualité de doyenne d'âge, a invité le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du Président de La Porte du Hainaut.

### **SE PORTENT CANDIDATS :**

- Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES),
- Aymeric ROBIN (RAISMES).

Le dépouillement du 1<sup>er</sup> tour de scrutin donne les résultats suivants :

1er tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	90
Nombre d'absentions	0
Nombre de votants	90
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	
Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES)	40 voix
Aymeric ROBIN (RAISMES)	49 voix

M. Aymeric ROBIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu Président de La Porte du Hainaut.

Conformément à l'article L.5211-9 al.8 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Aymeric ROBIN, Président nouvellement élu, assure la présidence de la suite de la séance.

### **26/038 Détermination du nombre de Vice-Présidents de La Porte du Hainaut**

Selon l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le nombre de Vice-Présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % (arrondi à l'entier supérieur) de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder 15 Vice-Présidents.

La Porte du Hainaut compte 90 Conseillers Communautaires ; 20 % correspond donc à 18.

Avec application du plafond légal, le nombre maximum de Vice-Présidents de La Porte du Hainaut est donc de 15.

Le Conseil Communautaire décide :

- de créer 15 postes de Vice-Présidents.

Adoptée à 87 voix POUR,  
3 voix CONTRE (M. Joshua HOCHART, Denain ; M. Bryan MESNAGER, Douchy-les-Mines ; M. Éric CASTELAIN, Saint-Amand-les-Eaux).

### **26/039 Élection des Vice-Présidents de La Porte du Hainaut**

Le nombre de Vice-Présidents étant déterminé, le Conseil Communautaire de La Porte du Hainaut procède à l'élection de ses 15 Vice-Présidents.

1er Vice-Président :

Candidat : M. Arnaud BAVAY (HORDAIN)

1er tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	90
Nombre d'abstentions	3
Nombre de votants	87
Nombre de bulletins blancs	17
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	70
Majorité absolue	36

Suffrages obtenus	
M. Arnaud BAVAY (HORDAIN)	65 voix
Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (DENAIN)	2 voix
M. Jean-François DELATTRE (HASPRES)	1 voix
M. Jean-Michel DENHEZ (LIEU-SAINT-AMAND)	1 voix
M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES)	1 voix

M. Arnaud BAVAY (HORDAIN) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 1er Vice-Président de La Porte du Hainaut.

2ème Vice-Présidente :

Candidate : Mme Isabelle DENIZON-ZAWIEJA (ROEULX)

1er tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	90
Nombre d'abstentions	3
Nombre de votants	87
Nombre de bulletins blancs	13
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	74
Majorité absolue	38

Suffrages obtenus	
Mme Isabelle DENIZON-ZAWIEJA (ROEULX)	62 voix
Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (DENAIN)	3 voix
Mme Stéphanie HUGUES (HELESMES)	2 voix
M. Joshua HOCHART(DENAIN)	1 voix
Mme Dalila DUWEZ-GUESMIA (LOURCHES)	1 voix
Mme Karine LIPPERT (RAISMES)	1 voix
M. Charles LEMOINE (ROEULX)	1 voix
M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES)	1 voix
M. Salvatore CASTIGLIONE (WALLERS-ARENBERG)	1 voix
M. Christophe PANNIER (BRUILLE-SAINT-AMAND)	1 voix

Mme Isabelle DENIZON-ZAWIEJA (ROEULX) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue 2ème Vice-Présidente de La Porte du Hainaut.

3ème Vice-Président :

Candidat : M. Jean-François DELATTRE (HASPRES)

1er tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	90
Nombre d'abstentions	2
Nombre de votants	88
Nombre de bulletins blancs	11
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	77
Majorité absolue	39

Suffrages obtenus	
M. Jean-François DELATTRE (HASPRES)	68 voix
M. Fabrice LACOUR (BELLAIN)	2 voix
M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES)	2 voix
Mme Carole LELEU (BRILLON)	2 voix
M. Joshua HOCHART (DENAIN)	1 voix
M. Patrick TRIFI (RAISMES)	1 voix
M. Christophe PANNIER (BRUILLE-SAINT-AMAND)	1 voix

M. Jean-François DELATTRE (HASPRES) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 3ème Vice-Président de La Porte du Hainaut.

4ème Vice-Présidente :

Candidate : Mme Nathalie COLIN (ROSULT)

1er tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	90
Nombre d'abstentions	2
Nombre de votants	88
Nombre de bulletins blancs	14
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	74
Majorité absolue	38

Suffrages obtenus	
Mme Nathalie COLIN (ROSULT)	61 voix
Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (DENAIN)	3 voix
Mme Stéphanie HUGUES (HELESMES)	2 voix
M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET- ROSIERES)	2 voix
Mme Carole LELEU (BRILLON)	2 voix
M. Francis LEFEBVRE (DENAIN)	1 voix
M. Raphaël KRUSZYNSKI (ESCAUTPONT)	1 voix
Mme Dalila DUWEZ-GUESMIA (LOURCHES)	1 voix
M. Gérald THURU (MILLONFOSSE)	1 voix

Mme Nathalie COLIN (ROSULT) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue 4ème Vice-Présidente de La Porte du Hainaut.

5ème Vice-Président :

Candidat : M. Pascal JEAN (NEUVILLE-SUR-ESCAUT)

1er tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	90
Nombre d'abstentions	3
Nombre de votants	87
Nombre de bulletins blancs	17
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	70
Majorité absolue	36

Suffrages obtenus	
M. Pascal JEAN (NEUVILLE-SUR-ESCAUT)	53 voix
M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES)	3 voix
M. David AUDIN (DENAIN)	2 voix
Mme Dalila DUWEZ-GUESMIA (LOURCHES)	2 voix
M. Gérald THURU (MILLONFOSSE)	2 voix
M. Christophe PANNIER (BRUILLE-SAINT-AMAND)	2 voix
Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (DENAIN)	1 voix
M. Bruno RACZKIEWICZ (HAULCHIN)	1 voix
Mme Stéphanie HUGUES (HELESMES)	1 voix
M. Arnaud BAVAY (HORDAIN)	1 voix
M. Luc BROUTA (BOUCHAIN)	1 voix
M. Bruno LEJEUNE (OISY)	1 voix

M. Pascal JEAN (NEUVILLE-SUR-ESCAUT) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 5ème Vice-Président de La Porte du Hainaut.

6ème Vice-Présidente :

Candidate : Mme Dalila DUWEZ-GUESMIA (LOURCHES)

1er tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	90
Nombre d'abstentions	4
Nombre de votants	86
Nombre de bulletins blancs	14
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	72
Majorité absolue	37

Suffrages obtenus	
Mme Dalila DUWEZ-GUESMIA (LOURCHES)	56 voix
Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (DENAIN)	2 voix
Mme Catherine MERCIER-DHENNAIN (ESCAUDAIN)	2 voix
M. Fabrice LACOUR (BELLAING)	2 voix
M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES)	2 voix
M. Éric GRANATO (ABSCON)	1 voix
Mme Stéphanie BORTOLOTTI-CARPENTIER (DENAIN)	1 voix
Mme Nadine DUPONT (DENAIN)	1 voix
Mme Stéphanie HUGUES (HELESMES)	1 voix
M. Arnaud BAVAY (HORDAIN)	1 voix
M. Gérald THURU (MILLONFOSSE)	1 voix
Mme Karine LIPPERT (RAISMES)	1 voix
M. Christophe PANNIER (BRUILLE-SAINT-AMAND)	1 voix

Mme Dalila DUWEZ-GUESMIA (LOURCHES) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue 6ème Vice-Présidente de La Porte du Hainaut.

7ème Vice-Président :

Candidat : M. Patrick DUFOUR (SAINT-AMAND-LES-EAUX)

1er tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	90
Nombre d'abstentions	3
Nombre de votants	87
Nombre de bulletins blancs	9
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	78
Majorité absolue	40

Suffrages obtenus	
M. Patrick DUFOUR (SAINT-AMAND-LES-EAUX)	57 voix
Mme Catherine MERCIER-DHENNAIN (ESCAUDAIN)	4 voix
M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES)	3 voix
M. Christophe PANNIER (BRUILLE-SAINT-AMAND)	2 voix
M. Akim DERGHAL (DENAIN)	1 voix
M. Francis LEFEBVRE (DENAIN)	1 voix
Mme Nadine DUPONT (DENAIN)	1 voix
M. Brandon MESNAGER (DOUCHY-LES-MINES)	1 voix
M. Aymeric ROBIN (RAISMES)	1 voix
M. Patrick TRIFI (RAISMES)	1 voix
Mme Véronique HUBERT (RAISMES)	1 voix
M. Fabien ROUSSEL (SAINT-AMAND-LES-EAUX)	1 voix
Mme Pascale TEITE (SAINT-AMAND-LES-EAUX)	1 voix
M. Antoine DELTOUR (SAINT-AMAND-LES-EAUX)	1 voix
M. Éric CASTELAIN (SAINT-AMAND-LES-EAUX)	1 voix
M. André LEPRETRE (WAVRECHAIN-SOUS-FAULX)	1 voix

M. Patrick DUFOUR (SAINT-AMAND-LES-EAUX) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 7ème Vice-Président de La Porte du Hainaut.

8ème Vice-Présidente :

Candidate : Mme Anne LEMAY (NIVELLE)

1er tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	90
Nombre d'abstentions	2
Nombre de votants	88
Nombre de bulletins blancs	10
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	78
Majorité absolue	40

Suffrages obtenus	
Mme Anne LEMAY (NIVELLE)	54 voix
Mme Catherine MERCIER-DHENNAIN (ESCAUDAIN)	4 voix
M. Christophe PANNIER (BRUILLE-SAINT-AMAND)	3 voix
Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (DENAIN)	2 voix
Mme Stéphanie HUGUES (HELESMES)	2 voix
M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES)	2 voix
Mme Céline MALLE (DENAIN)	1 voix
Mme Nadine DUPONT (DENAIN)	1 voix
M. Wassim SCHUTZ (DENAIN)	1 voix
M. Bryan MESNAGER (DOUCHY-LES-MINES)	1 voix
M. Jean-Claude MESSAGER (LECELLES)	1 voix
M. Luc BROUTA (BOUCHAIN)	1 voix
M. Bruno LEJEUNE (OISY)	1 voix
M. Aymeric ROBIN (RAISMES)	1 voix
M. Charles LEMOINE (ROEULX)	1 voix
Mme Nathalie COLIN (ROSULT)	1 voix
M. Eric CASTELAIN (SAINT-AMAND-LES EAUX)	1 voix

Mme Anne LEMAY (NIVELLE) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue 8ème Vice-Présidente de La Porte du Hainaut.

9ème Vice-Président :

Candidat : Romain MERVILLE (DOUCHY-LES-MINES)

1er tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	90
Nombre d'abstentions	4
Nombre de votants	86
Nombre de bulletins blancs	16
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	70
Majorité absolue	36

Suffrages obtenus	
M. Romain MERVILLE (DOUCHY-LES-MINES)	48 voix
Mme Catherine MERCIER-DHENNAIN (ESCAUDAIN)	4 voix
M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES)	3 voix
Mme Carole LEBRESNE (ABSCON)	2 voix
M. Bryan MESNAGER (DOUCHY-LES-MINES)	2 voix
M. Salvatore CASTIGLIONE (WALLERS-ARENBERG)	2 voix
Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (DENAIN)	1 voix
M. Amine AARABAT-AMALOU (DENAIN)	1 voix
Mme Nadine DUPONT (DENAIN)	1 voix
M. Joshua HOCHART (DENAIN)	1 voix
Mme Mathilde MASNIN-LARGILLET (DOUCHY-LES-MINES)	1 voix
M. Claude REGNIEZ (AVESNES-LE-SEC)	1 voix
Mme Stéphanie HUGUES (HELESMES)	1 voix
M. Gérald THURU (MILLONFOSSE)	1 voix
M. Christophe PANNIER (BRUILLE-SAINT-AMAND)	1 voix

M. Romain MERVILLE (DOUCHY-LES-MINES) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 9ème Vice-Président de La Porte du Hainaut.

10ème Vice-Président :

Candidat : M. Ludovic AIGUIER (MASTAING)

1er tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	90
Nombre d'abstentions	4
Nombre de votants	86
Nombre de bulletins blancs	11
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	75
Majorité absolue	38

Suffrages obtenus	
M. Ludovic AIGUIER (MASTAING)	65 voix
M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES)	3 voix
Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (DENAIN)	1 voix
M. Akim DERGHAL (DENAIN)	1 voix
M. Nadine DUPONT (DENAIN)	1 voix
M. Florent PASEK (HÉRIN)	1 voix
M. Luc BROUTA (BOUCHAIN)	1 voix
M. Patrick TRIFI (RAISMES)	1 voix
M. Éric CASTELAIN (SAINT-AMAND-LES-EAUX)	1 voix

M. Ludovic AIGUIER (MASTAING) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 10ème Vice-Président de La Porte du Hainaut.

11ème Vice-Présidente :

Candidate : Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (DENAIN)

1er tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	90
Nombre d'abstentions	4
Nombre de votants	86
Nombre de bulletins blancs	20
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	66
Majorité absolue	34

Suffrages obtenus	
Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (DENAIN)	55 voix
Mme Nathalie DE BRUYNE (CHATEAU L'ABBAYE)	1 voix
Mme Nadine DUPONT (DENAIN)	1 voix
M. Joshua HOCHART (DENAIN)	1 voix
M. Claude REGNIEZ (AVESNES-LE-SEC)	1 voix
M. Arnaud BAVAY (HORDAIN)	1 voix
M. Jean-Michel DENHEZ (LIEU-SAINT-AMAND)	1 voix
Mme Muriel CAUDRON MIENS (NOYELLES-SUR-SELLE)	1 voix
M. Aymeric ROBIN (RAISMES)	1 voix
M. Patrick TRIFI (RAISMES)	1 voix
Mme Cécile GRASSO-NOWAK (SAINT-AMAND-LES-EAUX)	1 voix
M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES)	1 voix

Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (DENAIN) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue 11ème Vice-Présidente de La Porte du Hainaut.

12ème Vice-Président :

Candidat : M. Salvatore CASTIGLIONE (WALLERS-ARENBERG)

1er tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	90
Nombre d'abstentions	3
Nombre de votants	87
Nombre de bulletins blancs	12
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	75
Majorité absolue	38

Suffrages obtenus	
M. Salvatore CASTIGLIONE (WALLERS-ARENBERG)	58 voix
M. Patrick TRIFI (RAISMES)	2 voix
M. Christophe VANHERSECKER (TRITH-SAINT-LEGER)	2 voix
Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (DENAIN)	1 voix
Mme Valérie CARTA (DENAIN)	1 voix
M. Régis ROUSSEL (EMERCHICOURT)	1 voix
M. Claude REGNIEZ (AVESNES-LE-SEC)	1 voix
M. Raphaël KRUSZYNSKI (ESCAUTPONT)	1 voix
M. Florent PASEK (HERIN)	1 voix
M. Arnaud BAVAY (HORDAIN)	1 voix
M. Jean-Michel DENHEZ (LIEU-SAINT-AMAND)	1 voix
M. Luc BROUTA (BOUCHAIN)	1 voix
M. Aymeric ROBIN (RAISMES)	1 voix
Mme Cécile GRASSO-NOWAK (SAINT-AMAND-LES-EAUX)	1 voix
M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES)	1 voix
M. Christophe PANNIER (BRUILLE-SAINT-AMAND)	1 voix

M. Salvatore CASTIGLIONE (WALLERS-ARENBERG) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 12ème Vice-Président de La Porte du Hainaut.

13ème Vice-Président :

Candidat : M. Éric BLONDIAUX (LA SENTINELLE)

1er tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	90
Nombre d'abstentions	3
Nombre de votants	87
Nombre de bulletins blancs	11
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	76
Majorité absolue	39

Suffrages obtenus	
M. Éric BLONDIAUX (LA SENTINELLE)	55 voix
M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES)	3 voix
M. Éric GRANATO (ABSCON)	2 voix
Mme Catherine MERCIER-DHENNAIN (ESCAUDAIN)	2 voix
M. Raphaël KRUSZYNSKI (ESCAUTPONT)	2 voix
M. Jean-Paul RYCKELYNCK (HAVELUY)	2 voix
M. Christophe PANNIER (BRUILLE-SAINT-AMAND)	2 voix
Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (DENAIN)	1 voix
M. Joshua HOCHART (DENAIN)	1 voix
Mme Mathilde MASNIN-LARGILLET (DOUCHY-LES-MINES)	1 voix
M. Florent PASEK (HÉRIN)	1 voix
M. Arnaud BAVAY (HORDAIN)	1 voix
M. Gérald THURU (MILLONFOSSE)	1 voix
Mme Cécile GRASSO-NOWAK (SAINT-AMAND-LES-EAUX)	1 voix
Mme Carole LELEU (BRILLON)	1 voix

M. Éric BLONDIAUX (LA SENTINELLE) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 13ème Vice-Président de La Porte du Hainaut.

14ème Vice-Président :

Candidat : M. Jean-Claude MESSENGER (LECELLES)

1er tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	90
Nombre d'abstentions	5
Nombre de votants	85
Nombre de bulletins blancs	9
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	76
Majorité absolue	39

Suffrages obtenus	
M. Jean-Claude MESSENGER (LECELLES)	55 voix
M. Éric GRANATO (ABSCON)	2 voix
Mme Catherine MERCIER-DHENNAIN (ESCAUDAIN)	2 voix
M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES)	2 voix
Mme Nathalie DE BRUYNE (CHATEAU L'ABBAYE)	1 voix
Mme Nadine DUPONT (DENAIN)	1 voix
M. Joshua HOCHART (DENAIN)	1 voix
Mme Mathilde MASNIN-LARGILLET (DOUCHY-LES-MINES)	1 voix
M. Bruno RACZKIEWICZ (HAULCHIN)	1 voix
M. Fabrice LACOUR (BELLAING)	1 voix
M. Florent PASEK (HÉRIN)	1 voix
M. Éric BLONDIAUX (LA SENTINELLE)	1 voix
M. Jean-Michel DENHEZ (LIEU-SAINT-AMAND)	1 voix
M. Gérald THURU (MILLONFOSSE)	1 voix
M. Patrick TRIFI (RAISMES)	1 voix
Mme Karine LIPPERT (RAISMES)	1 voix
Mme Nathalie COLIN (ROSULT)	1 voix
Mme Cécile GRASSO-NOWAK (SAINT-AMAND-LES-EAUX)	1 voix
M. Christophe PANNIER (BRUILLE-SAINT-AMAND)	1 voix

M. Jean-Claude MESSENGER (LECELLES) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 14ème Vice-Président de La Porte du Hainaut.

15ème Vice-Président :

Candidat : M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES)

1er tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	90
Nombre d'abstentions	5
Nombre de votants	85
Nombre de bulletins blancs	14
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	71
Majorité absolue	36

Suffrages obtenus	
M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES)	54 voix
M. Patrick TRIFI (RAISMES)	2 voix
M. Christophe PANNIER (BRUILLE-SAINT-AMAND)	2 voix
Mme Valérie CARTA (DENAIN)	1 voix
M. Joshua HOCHART (DENAIN)	1 voix
Mme Valérie ROSZAK (DOUCHY-LES-MINES)	1 voix
M. Florent PASEK (HÉRIN)	1 voix
M. Arnaud BAVAY (HORDAIN)	1 voix
M. Jean-Michel DENHEZ (BRUILLE-SAINT-AMAND)	1 voix
M. Philippe LAMBERT (RAISMES)	1 voix
Mme Anne-Sophie GHESQUIERE (RUMEGIES)	1 voix
M. Fabien ROUSSEL (SAINT-AMAND-LES-EAUX)	1 voix
Mme Cécile GRASSO-NOWAK (SAINT-AMAND-LES-EAUX)	1 voix
Mme Hélène DA SILVA-COLLIER (SAINT-AMAND-LES-EAUX)	1 voix
M. Antoine DELTOUR (SAINT-AMAND-LES-EAUX)	1 voix
M. Éric CASTELAIN (SAINT-AMAND-LES-EAUX)	1 voix

M. Jean-Michel MICHALAK (SARS-ET-ROSIERES) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 15ème Vice-Président de La Porte du Hainaut.

#### **26/040 Règlement Intérieur des Instances Communautaires : Ajustement**

Afin d'assurer une représentation continue de toutes les communes au sein du Bureau Communautaire, l'article 23 du Règlement Intérieur a été modifié. En effet, la composition actuelle peut exclure certaines communes, notamment lorsque leur Maire n'est pas Conseiller Communautaire.

La modification prévoit que, sous réserve des élections par le Conseil Communautaire, si une commune n'est pas représentée au Bureau et que son Maire ne peut pas y siéger, le premier Conseiller Communautaire de cette commune pourra être désigné pour la représenter.

Enfin, il est précisé que le Règlement Intérieur sera réexaminé dans un délai de six mois afin d'assurer sa cohérence globale et d'apporter, si nécessaire, d'autres ajustements.

Le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver le Règlement Intérieur des Instances Communautaires de La Porte du Hainaut tel qu'ajusté.

Adoptée à 86 voix POUR,

4 voix ABSTENTION (M. Joshua HOCHART, Denain ; M. Bryan MESNAGER, Douchy-les-Mines ; M. Éric CASTELAIN, Saint-Amand-les-Eaux pour son compte et celui de M. Antoine DELTOUR, Saint-Amand-les-Eaux).

#### **26/041 Bureau Communautaire de La Porte du Hainaut : Composition**

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres.

Le Bureau Communautaire de La Porte du Hainaut est composé actuellement du Président et de quinze Vice-Présidents, suivant les élections du Conseil Communautaire de ce jour.

Le Conseil Communautaire décide :

- de prendre acte de la composition du Bureau Communautaire de La Porte du Hainaut.

Adoptée à 86 voix POUR,

4 voix ABSTENTION (M. Joshua HOCHART, Denain ; M. Bryan MESNAGER, Douchy-les-Mines ; M. Éric CASTELAIN, Saint-Amand-les-Eaux pour son compte et celui de M. Antoine DELTOUR, Saint-Amand-les-Eaux).

## **26/043 Délégation de compétences du Conseil communautaire au Bureau et au Président**

*Cf. annexe n°1*

Dans l'objectif d'optimiser le fonctionnement de l'institution et de favoriser la mise en œuvre rapide des projets, le Conseil Communautaire a la possibilité de déléguer au Président ou au Bureau Communautaire une partie de ses attributions à l'exception :

1. Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances,
2. De l'approbation du Compte Financier Unique,
3. Des dispositions à caractère budgétaire prises par un Établissement Public de Coopération Intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15,
4. Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale,
5. De l'adhésion de l'établissement à un établissement public,
6. De la délégation de la gestion d'un service public,
7. Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Ainsi que, en application de la jurisprudence :

8. Des décisions d'attribution de fonds de concours,
9. Des créations et suppressions d'emploi,
10. De la fixation du régime indemnitaire des agents territoriaux.

Un compte rendu des attributions exercées par délégation doit être présenté régulièrement au Conseil Communautaire, qui peut mettre fin aux délégations à tout moment.

Le Conseil Communautaire décide :

- de déléguer au Président les attributions reprises en annexe.
- de déléguer au Bureau Communautaire l'ensemble des attributions de l'organe délibérant à l'exception de celles que la loi et la jurisprudence réservent au Conseil Communautaire et de celles délégués au Président.

Adoptée à 86 voix POUR,  
4 voix CONTRE (M. Joshua HOCHART, Denain ; M. Bryan MESNAGER, Douchy-les-Mines ; M. Éric CASTELAIN, Saint-Amand-les-Eaux pour son compte et celui de M. Antoine DELTOUR, Saint-Amand-les-Eaux).

## **26/044 Création d'un emploi de directeur de cabinet du Président**

L'autorité territoriale peut constituer un cabinet composé de collaborateurs directement rattachés au Président, afin de l'assister dans ses responsabilités politiques et administratives. Leurs missions portent sur le conseil, la préparation des décisions, la coordination avec les services et les partenaires, ainsi que la représentation.

Ces fonctions, à caractère politique, ne se substituent pas à la gestion des services, qui relève du Directeur Général des Services. Les collaborateurs de cabinet sont recrutés par contrat et leurs fonctions prennent fin avec le mandat de l'autorité territoriale.

Le Conseil Communautaire décide :

- de créer un emploi de collaborateur de cabinet du Président pour exercer les missions de directeur de cabinet.
- d'autoriser Monsieur le Président à recruter sur cet emploi et à signer les actes liés à l'exécution de cette délibération.
- d'acter que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2026 pour permettre le recrutement dans les conditions ci-dessus rappelées.

Adoptée à 77 voix POUR,  
10 voix CONTRE (M. Joshua HOCHART, Denain ; M. Bryan MESNAGER, Douchy-les-Mines ; Mme Catherine MERCIER-DHENNAIN, Escaudain pour son compte et celui de M. Quentin BOURRE, Escaudain ; M. Christian DUHEM, Escaudain pour son compte et celui de M. Eric GRANATO, Abscon ; Mme Laure TROIA, Escaudain pour son compte et celui de Mme Carole LEBRESNE, Abscon ; M. Éric CASTELAIN, Saint-Amand-les-Eaux pour son compte et celui de M. Antoine DELTOUR, Saint-Amand-les-Eaux),  
3 voix ABSTENTION (M. Raphaël KRUSZYNSKI, Escautpont ; Mme Monique PASSET, Escautpont, Mme Stéphanie HUGUES, Hélesmes)

## INFORMATION

### 26/042 Information : Lecture et remise de la Charte de l' élu local

La réglementation prévoit que lors de la première réunion du Conseil Communautaire, immédiatement après l'élection du Président et des Vice-Présidents, le Président donne lecture de la charte de l' élu local mentionnée à l'article L. 1111-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le Président doit également remettre aux Conseillers Communautaires une copie de la Charte de l' élu local et de la section 3 du chapitre VI du titre I du livre II de la cinquième partie du CGCT.

Ceci exposé, le Président donne lecture de la charte de l' élu local et en remet une copie aux Conseillers Communautaires ainsi que des dispositions relatives aux conditions d'exercice du mandat des Conseillers Communautaires (section 3 du chapitre VI du titre I du livre II de la cinquième partie du CGCT).

## CALENDRIER

### Dates des prochaines instances :

- **Conseil Communautaire**  
Jeudi 16 avril 2026 à 18h00
  
- **Conseil Communautaire**  
Jeudi 30 avril 2026 à 18h00

Fait à Wallers, le mercredi 8 avril 2026

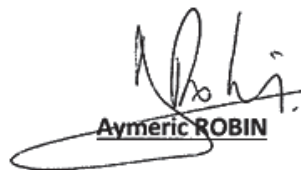
Affiché et publié le 24/04/2026


Par délégation  
La Directrice Juridique  
Cécile LINQUETTE



24/04/2026  
Aymeric ROBIN  
Président de La Porte du Hainaut

Le Président de La Porte du Hainaut

  
Aymeric ROBIN



Le Secrétaire de séance,  
M. Wassim SCHUTZ (DENAIN)